

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III L'Hôpital-Laval à la cathédrale. — IV Le carême à la cathédrale : la transfiguration. — V Le carême à Notre-Dame. — VI Le Prince Frédéric et un grand seigneur syrien. — VII Courtes réponses à diverses consultations. — VIII Tournée de confirmation, 1916.

AU PRONE

Le dimanche, 2 avril

On annonce :

Le premier vendredi du mois.

Dans le diocèse de Valleyfield (mercredi), 24e anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 2 avril

Office du IV dim. du Carême, **semi-double** (privilegié contre tout office de 1e cl.); 2e or. de saint François de Paule (sans 3e). — Aux vêpres du dim., mém. de saint François de Paule.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 9 avril

Tous les titulaires dont l'office tombe depuis le 1er dimanche du Carême, n'auront leur solennité que le IVe dimanche après Pâques (le 21 mai), le IIe et le IIIe dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph.

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi, 4 avril. — Collège Loyola.
 Jeudi, 6 " — Couvent du Sacré-Coeur (Sault-au-
 Samedi, 8 " — Saint-Michel, à Montréal. [Récollet.

L'HOPITAL-LAVAL A LA CATHEDRALE

DIMANCHE dernier (19 mars), avait lieu à la cathédrale de Montréal, une cérémonie d'un caractère bien spécial. Elle rappelait, par plus d'un trait, ce départ des zouaves du 18 février 1868 qui reste dans l'histoire du diocèse de Montréal et de la carrière de Mgr Bourget une si grande date.

Ce n'est pas, sans doute, depuis vingt mois, le premier " adieu " que nous faisons à des soldats. Mais l'Hôpital-Laval, son sympathique commandant, ses officiers, ses gardes-malades et ses quelques centaines d'hommes avaient droit à des égards particuliers. C'est un beau geste, en effet, que celui que vient de faire notre Université Laval. L'organisation de ce corps expéditionnaire de médecins, de gardes-malades et d'assistants, qui s'en vont là-bas, à l'arrière des champs de bataille, soigner et consoler les blessés, est un honneur pour nous et pour notre université française. Et c'est pourquoi le 20 mars 1916, jour de leur départ, comme naguère celui du 18 février 1868, jour du départ de nos zouaves, marque une date importante dans notre histoire locale.

Depuis quelques mois, les officiers et les hommes de l'Hôpital-Laval habitaient sur notre paroisse de la cathédrale. Tous les dimanches, ils venaient à notre messe de 9 heures. Des relations de bon voisinage s'étaient établies entre nous. Mgr l'archevêque et Mgr le vice-recteur Dauth, qui ont tant à coeur tout ce qui touche aux intérêts de l'université, avaient rendu visite à la caserne temporaire de la rue Saint-Jacques (tout près de la rue des Inspecteurs) et avaient été les hôtes du commandant et de ses officiers. Puis, samedi dernier (18 mars), Monseigneur recevait à sa table le colonel Beauchamp et ses

principaux lieutenants. Ils ont été priés d'accompagner le lieutenant-colonel Décar Duhamel, le major Bourgeois, le major Gauvreau (avec M. McCaffrey, le capitaine)

Le lendemain, à 9 heures, à l'Hôpital-Laval, le commandant a réuni ses hommes, au total 100, pour la messe de 9 heures.

C'était la messe de l'ordre de partir. La messe fut dite par M. Gauvreau, un excellent prédicateur dont tous aiment la parole. Mgr l'archevêque, Mgr Dauth, Mgr Routhier ont été en chaire et parlés. M. McCaffrey fut d'ailleurs très éloquent.

Monsieur le commandant a dit à tous Mesdemoiselles. Ce n'est pas sans une émotion que j'apparais dans cette paroisse. Parole au moment où nous étions habitués à la messe de 9 heures, réguliers des soldats. Vous catholiques et priés là-bas, pour ceux qui ont tant fait pour autels faire provision de vertus. C'était un bon exemple pour les fidèles paroissiens.

principaux lieutenants. Voici les noms de ceux qui avaient été priés d'accompagner le colonel à l'archevêché : le lieutenant-colonel Décary, le lieutenant-colonel Rhéaume, le major Duhamel, le major Archambault, le major Lacroix (adjutant), le major Bourgeois, le major Rivet, le major Lussier, le capitaine Gauvreau (aumônier), le capitaine Tessier, le capitaine McCaffrey, le capitaine Dagenais.

Le lendemain, dimanche, tout le personnel de l'Hôpital-Laval, le commandant, les officiers, les gardes-malades et les hommes, au total pas loin de trois cents, assistaient à notre messe de 9 heures.

C'était la messe des adieux. Car nos militaires avaient reçu l'ordre de partir. De fait, ils sont partis le lendemain, lundi. La messe fut dite par le capitaine-aumônier lui-même, le Père Gauvreau, un excellent oblat, à qui l'uniforme va à ravir, et dont tous aiment la douce et aimable figure. A l'évangile, Mgr l'archevêque, qui assistait à cette messe, de même que Mgr Dauth, Mgr Roy, l'abbé Harbour et l'abbé Auclair, monta en chaire et parla aux partants avec une émotion visible, qui fut d'ailleurs très vite partagée par tout l'auditoire.

Monsieur le commandant, dit-il, Messieurs les officiers, et vous tous Mesdemoiselles et Messieurs de l'Hôpital-Laval, ce n'est pas sans une certaine émotion, vous le comprenez, que j'apparais dans cette chaire ce matin et que je vous porte la parole au moment où vous allez partir. Depuis quelques mois, nous étions habitués à vous voir arriver, à cette messe de 9 heures, réguliers et ponctuels, comme il convient à des soldats. Vous veniez ici remplir votre devoir de catholiques et prier avec nous pour ceux qui tombent là-bas, pour ceux qui souffrent. Vous veniez près des autels faire provision de lumière, de force, de prudence et de vertus. C'était un bel exemple, vous comptiez parmi nos plus fidèles paroissiens. Mais cela va finir. Vous partez !

Vous allez vous éloigner. Bientôt l'océan vous aura séparés d'avec nous. Vous partez pour aller remplir, à proximité des champs de bataille, votre grande et glorieuse mission, votre mission patriotique et charitable. Est-il vrai, ainsi que le laisse entendre une parole prononcée hier à la tribune française (M. Ribot), que nous pouvons entrevoir la fin de l'horrible guerre ? En attendant, le sang coule, les victimes sont innombrables. Il faut aller secourir ceux qui s'exposent pour la grande cause. L'Université Laval, comme les autres institutions du pays, se devait de faire sa part dans l'oeuvre humanitaire. Grâce à vous, Messieurs, c'est déjà fait en partie, cela se fera au complet. Avec l'approbation des autorités et la bénédiction de votre archevêque vous avez très vite mené à bien le travail difficile et délicat de l'organisation de ce beau corps expéditionnaire. A vous voir, on sent que vous respirez la bonne santé, la force et la vaillance, au moral comme au physique. Votre commandant vous rendait devant moi, hier, le meilleur témoignage. Messieurs, je vous en félicite. Continuez ! Que votre bonne santé morale soit digne de votre jeunesse et de votre courage. Je salue en vous, officiers et hommes de l'Hôpital-Laval, le dévouement, la science, la sympathie et la générosité des âmes. Vous ne partez pas sans accepter de grands sacrifices. Médecins ou professeurs, fils ou pères de famille, vous laissez là une clientèle qui vous aimait, des élèves, des parents, des enfants, des mères, des soeurs, des épouses ou des fiancées, dont le souvenir ne vous quittera pas. A l'exemple des missionnaires, qui vont aux lointaines régions prêcher l'évangile du Christ, vous quittez tout pour une cause grande et noble. Vous donnez un bel exemple de générosité et de courage. Allez, nos vœux vous accompagnent.

Où irez-vous ? Nous n'en savons rien. Vous irez où l'obéissance vous appellera. Ce sera en France peut-être, à Paris, à

Versailles ? Vous
ou vous dressera-t-
vous irez au devoi
et consoler des ble
nadiens, ennemis
science et charité.
à vivre. Et combie
C'est encore le sec

Mais vous nous
avec le pape. Et v
que, nous y comptc
de la discipline, de
complissement de v

Et Mgr l'archevê
tout ce qu'il y a
d'une armée, notan
turellement les mod
et aux prêtres ; il me
d'être noble envers
vieillards, les jeune
que cette force mor
envers tous, c'est en
qu'on la puise le plu
sont venus com
dans leur coeur, c'es
sans doute emporten
les ; qu'ils s'en serv
réconfort.

Enfin, Monseigneur
hais. Il parle encor
pital-Laval va rempli
d'être généreux, d'ét

Versailles? Vous recevra-t-on dans un hôpital déjà aménagé, ou vous dressera-t-on des tentes? Ce que nous savons c'est que vous irez au devoir. C'est que vous irez soigner des blessures et consoler des blessés. Qu'ils soient Français, Belges ou Canadiens, ennemis même, ces blessés, vous les traiterez avec science et charité. Ah! il y aura pour vous de beaux moments à vivre. Et combien de temps durera votre mission d'honneur? C'est encore le secret de l'avenir.

Mais vous nous reviendrez bientôt, nous voulons l'espérer avec le pape. Et vous nous reviendrez pleins de gloire, parce que, nous y comptons, vous aurez donné l'exemple du respect de la discipline, de la bonne conduite morale et du fidèle accomplissement de vos devoirs religieux.

Et Mgr l'archevêque développe ces trois pensées, rappelant tout ce qu'il y a de force dans l'organisation disciplinaire d'une armée, notant que c'est à l'armée que l'on cherche naturellement les modèles à imiter que l'on propose aux religieux et aux prêtres; il montre comme il est digne, même à la guerre, d'être noble envers les faibles, les blessés, les femmes, les vieillards, les jeunes filles et les enfants; il insiste pour dire que cette force morale qui permet ainsi d'être digne et noble envers tous, c'est encore dans la pratique des devoirs religieux qu'on la puise le plus sûrement; beaucoup de ceux qui l'écoutent sont venus communier ce matin, ils portent l'Eucharistie dans leur coeur, c'est une promesse et c'est un gage; plusieurs sans doute emportent des crucifix, des chapelets et des médailles; qu'ils s'en servent, ce leur sera une bénédiction et un réconfort.

Enfin, Monseigneur dit la parole d'adieu et de bons souhaits. Il parle encore de l'auguste et belle mission que l'Hôpital-Laval va remplir. Il recommande à tous d'être croyants, d'être généreux, d'être fiers, et alors, termine-t-il, vraiment,

nous aussi, nous serons fiers de vous, parce que vous aurez été l'honneur de la religion et de la patrie. Et la main paternelle de l'archevêque trace sur ces chers partants le signe de la croix.

Nous tenions à enregistrer ce fait d'histoire dans les annales de notre vie diocésaine. Il importe, pour l'honneur de notre Université Laval, que le souvenir s'en conserve et s'en perpétue.

LE CAREME A LA CATHEDRALE

LA TRANSFIGURATION



EST M. l'abbé C. Pilon, du collège de L'Assomption, qui a donné hier le sermon à la cathédrale sur l'Évangile du jour. Voici comment le jeune professeur de philosophie a exposé les raisons de la *Transfiguration* et des manifestations diverses que l'Évangile y signale dans son récit inspiré :

“ Le prodige de la transfiguration, explique M. le prédicateur, a été opéré d'abord pour les apôtres. Le Divin Maître voulait les prémunir contre le scandale de la croix en imprimant profondément dans leur âme un souvenir récent et glorieux. Mais Jésus avait aussi un autre but. Il voulait apprendre aux hommes à supporter les peines de la vie par l'espérance du bonheur ineffable qui sera un jour leur récompense. Il fallait pour cela prouver qu'il peut, en Dieu, nous satisfaire surabondamment. Jésus choisit donc trois apôtres à l'exclusion des neuf autres, à cause du rôle important qu'ils jouent dans sa propre vie. Ces trois-là surtout avaient besoin d'être fortifiés contre les événements qui approchaient.

“ Pendant qu'ils priaient, il fut transfiguré devant eux. Son

visage devint éclatant comme la neige. ”
de l'homme ont le miroir de l'âme.

ration. Mais le prophète vangéliste a dû se lever de l'astre qui est la gloire de Dieu. Dieu rappelle la beauté n'est-ce pas par un prodige que Moïse sur la scène de la transfiguration.

La présence de Jésus devant la transfiguration des Pharisiens un prévaricateur descendait à confondre la différence qui existe entre eux.

L'enthousiasme de la transfiguration sortie de sa tombe. Restons-y tous ensemble sous l'abri des persécutions.

C'est bien là le caractère de la croix sans souffrir, triomphant contre la croix.

“ qu'il ne savait pas de l'apôtre, le Sauveur se fait entendre en qui j'ai mis tout mon espoir. L'ordre formel exprimé dans le cours de leur vie, leurs faiblesses, leur souvenir des traces du Maître.

visage devint éclatant comme le soleil, ses vêtements blancs comme la neige. ” — Tous les sentiments qui animent le coeur de l'homme ont leur reflet sur la figure. Elle est comme le miroir de l'âme. Ce fût bien autre chose dans la transfiguration. Mais les paroles manquant à la langue humaine, l'Evangéliste a dû se contenter de comparer cet éclat à la lumière de l'astre qui est dans la nature l'image la plus parfaite de la gloire de Dieu. De même la blancheur ravissante de ses habits rappelle la beauté des anges et des élus dans le ciel. Et puis, n'est-ce pas par une disposition toute spéciale de la divine Providence que Moïse et Elie viennent jouer un rôle dans cette scène de la transfiguration ?

La présence de Moïse, le grand législateur, détruit l'accusation des Phariséens portée contre le Sauveur, disant qu'il était un prévaricateur de la loi ; celle d'Elie combat cette erreur qui tendait à confondre Jésus avec Elie (le prophète) en montrant la différence qui existe entre le maître et le serviteur.

L'enthousiasme de saint Pierre se manifeste par cette exclamation sortie de sa bouche : “ Seigneur, il fait bon être ici ! Restons-y tous ensemble loin du commerce des hommes et à l'abri des persécutions ! ”

C'est bien là le cri de l'humaine faiblesse qui voudrait jouir sans souffrir, triompher sans combattre, aller au ciel sans rencontrer la croix. Aussi saint Marc a-t-il le soin d'ajouter “ qu'il ne savait pas ce qu'il disait ”. A cette exclamation de l'apôtre, le Sauveur répond par un autre prodige, car une voix se fait entendre qui dit : “ Celui-ci est mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances : écoutez-le. ” Cet ordre formel exprimé par l'Eternel, a été, grâce à Dieu, entendu dans le cours des siècles. Les apôtres d'abord, malgré leurs faiblesses, leurs chutes parfois et leurs misères, ont suivi les traces du Maître et cela même au prix de leur vie. Dès

l'origine de l'Eglise, les païens se sont convertis par milliers pour venir se ranger sous l'étendard du Christ. Les nations les plus puissantes, les plus renommées dans l'histoire, sont venues déposer aux pieds du divin Crucifié, le tribut de leurs hommages et de leur soumission filiale. Et de nos jours encore malgré certains cris de révolte et en dépit de l'esprit d'indépendance et d'insubordination qui semble se manifester dans tous les rangs de la société, l'humanité sent toujours le besoin d'aller à Jésus, de lui demander conseil, secours et protection dans la personne de son auguste représentant sur la terre.

Enfin, en descendant de la montagne, Jésus recommande à ses disciples de ne raconter à personne ce qu'ils ont vu et entendu. En effet, si le prodige de la transfiguration était devenu un sujet de conversation parmi les apôtres, le bruit n'aurait pas tardé à s'en répandre parmi le peuple, et la foi en ce mystère aurait peut-être été un obstacle à l'accomplissement de la Passion. " Si les princes de ce monde avaient connu la sagesse de Dieu, dira saint Paul, ils n'eussent jamais crucifié le Seigneur de la gloire "...

Le prédicateur, pour terminer, évoque en un joli tableau les beautés de la scène de la transfiguration. Il en prend occasion pour rappeler à ses auditeurs ce que seront celles du ciel du bon Dieu — bien plus riches encore évidemment — et il exhorte pieusement les fidèles à mériter de les contempler un jour à découvert dans les splendeurs de la gloire.

LE CAREME A NOTRE-DAME

Comme Mgr Lenfant, le prédicateur de la station quadragesimale à Notre-Dame, publie ses conférences, après les avoir prononcées, nous attendrons, pour en rendre compte à nos lec-

teurs, d'avoir le te
naux sont, nature
nous permettons,
présenterons à nos
de se procurer, che
celles du dimanche
dredi (pour les dar

LI
ET UN



E protectors
tort de fai
longtemps

ce pays de faire con
régions de l'Asie-M
ment précieuses au
de la pénétration, P
France chez ces peu
rapporte :

" J'ai entendu rac
Frédéric, alors princ
soir l'hospitalité à l'
les plus dévoués à la
Le prince disait : " P
Syrien répondit : " L
où j'ai été élevé, ma
goûts, mes rêves, notr
Même vos inimitiés?
rent presque jusqu'au

teurs, d'avoir le texte en mains. Les comptes rendus des journaux sont, naturellement, donnés moins au complet. Nous nous permettons, en attendant la modeste analyse que nous présenterons à nos lecteurs, de recommander à nos confrères de se procurer, chez les libraires de Montréal, les conférences, celles du dimanche sur la royauté du Christ et celles du vendredi (pour les dames) sur les béatitudes, du distingué prélat.

LE PRINCE FREDERIC ET UN GRAND SEIGNEUR SYRIEN

LE protectorat de la France en Palestine, dont on a eu tort de faire fi par esprit antireligieux, et qui avait longtemps permis aux religieux et religieuses de ce pays de faire connaître et aimer leur patrie dans les diverses régions de l'Asie-Mineure, avait acquis des amitiés extrêmement précieuses au pays de nos aïeux. Voici un témoignage de la pénétration, par l'idée catholique, de l'amour pour la France chez ces peuples d'Orient. C'est M. René Bazin qui le rapporte :

“ J'ai entendu raconter qu'en 1876 le fils de Guillaume 1er, Frédéric, alors prince impérial, visitant la Syrie, demanda un soir l'hospitalité à l'un des personnages les plus importants et les plus dévoués à la cause française. Ils causèrent longtemps. Le prince disait : “ Pourquoi donc aimez-vous la France ? ” Le Syrien répondit : “ La foi catholique qui est la mienne, l'école où j'ai été élevé, ma manière de comprendre et de voir, mes goûts, mes rêves, notre histoire même : elle m'a tout donné. — Même vos inimitiés ? — Même mes préférences. ” Ils causèrent presque jusqu'au jour, comme il est dit souvent dans les

AME

la station quadra-
es, après les avoir
compte à nos lec-

récits de l'Orient, car c'étaient deux races qui parlaient l'une à l'autre. Au matin, le prince, prenant congé de son hôte, lui remit une photographie. Mais à peine le grand seigneur syrien eut-il touché le portrait que ses mains se mirent à trembler.—Non, je ne puis pas accepter ce tableau ! fit-il.—Et pourquoi ? — Parce que le prince s'est fait photographe dans le palais de Versailles, et qu'un pareil souvenir dans ma maison... Non, que Votre Altesse Royale m'excuse ! C'est impossible... — Frédéric lui toucha l'épaule : — Cela vous fait beaucoup d'honneur, dit-il, ne vous excusez pas. — La photographie fut retirée.—Et le prince s'en alla, plein d'estime pour son hôte, songeant avec envie à ce pouvoir d'amour que gardait dans le Levant la France lointaine. ”

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

CRUCIFIX POUR CHEMIN DE CROIX

Les conditions pour que les malades gagnent les indulgences du Chemin de la croix ont-elles été changées depuis l'élection du dernier général des PP. Franciscains ?

Il est bon de rappeler qu'il y a deux méthodes de faire le Chemin de la croix avec un crucifix, lorsque la maladie (ou autre cause raisonnable) empêche de le faire à l'église. Les voici telles que rédigées dans une plaquette parvenue à sa sixième édition :

1o *Manière ordinaire*. — Tout fidèle que la *maladie* ou tout autre *motif légitime* (comme l'infirmité, l'éloignement de l'église, le travail, voyage, etc.), empêche de visiter les sta-

tions canoniques du chemin de la croix, peut, au lieu de visiter le Chemin de la croix, se procurer un crucifix béni au lieu de visiter le Chemin de la croix. n'y a qu'à réciter plus 5 *Pater*, Au nom de notre Seigneur, et du Souverain Pontife ordinaire. Les a de grâce, intention que plusieurs per semble le Chemin de la croix main son crucifix de faveur, quoiqu'e pourvu qu'il exi prières et d'y rép

2o *Manière abrégée* pour les malades incapables de réciter le Chemin de la croix d'une des dispensations.

Première dispensation
18 décembre 1877,

(1) Ce crucifix béni au lieu de visiter le Chemin de la croix, perd son privilège, soit par héritage, soit par servitude, lui faire approuver par les évêques, hôpitaux ou prisons, les malades ou tous les autres, du Chemin de la croix.

(2) Quand le malade ne peut accepter l'aide d'une personne, il faut un accord réellement entre ses proches.

(3) On n'est pas tenu de réciter plus que nécessairement, non plus qu

tions canoniquement érigées, peut faire, en tout lieu, le Chemin de la croix et en gagner les indulgences, en faisant usage d'un crucifix béni pour lui-même (1) à cette fin. Dans ce cas, au lieu de visiter les stations, on doit tenir ce crucifix du Chemin de la croix en main (2) pendant tout l'exercice. Il n'y a qu'à réciter 14 *Pater, Ave* et *Gloria* pour les 14 stations, plus 5 *Pater, Ave* et *Gloria* en l'honneur des cinq plaies de notre Seigneur, et enfin 1 *Pater, Ave* et *Gloria*, aux intentions du Souverain Pontife; on peut utilement ajouter la méditation ordinaire. Les autres conditions mentionnées ci-dessus (état de grâce, intention et continuité) sont aussi exigées (3). Lorsque plusieurs personnes empêchées d'aller à l'église font ensemble le Chemin de la croix, il suffit qu'une seule tienne en main son crucifix; les autres peuvent même bénéficier de cette faveur, quoiqu'elles s'occupent à quelque travail manuel, pourvu qu'il exige peu d'attention, permette de suivre les prières et d'y répondre avec piété.

20 *Manière abrégée.* — Ceux qu'une maladie grave rend incapables de réciter les 20 *Pater, Ave* et *Gloria* peuvent user d'une des dispenses suivantes.

Première dispense. — Le général des Franciscains a reçu, le 18 décembre 1877, de Pie IX, le pouvoir de faire remplacer les

(1) Ce crucifix comme tout autre objet de piété enrichi d'indulgences perd son privilège lorsqu'il change de propriétaire (soit par don, soit par héritage, etc.). Il faut donc dans ce cas, avant de s'en servir, lui faire appliquer de nouveau les indulgences. — Quelques hôpitaux ou prisons possèdent un crucifix indulgencé pour tous les malades ou tous les prisonniers (*toties quoties*). — Les chapelets du Chemin de la croix ne sont plus approuvés.

(2) Quand le malade est trop faible pour tenir son crucifix, il peut accepter l'aide d'une autre personne, pourvu que lui-même le tienne réellement entre ses mains.

(3) On n'est pas tenu de distinguer les stations par aucun mouvement, non plus que de faire les méditations.

prières susdites par la récitation *ou* d'un acte de contrition *ou* de l'invocation donnée ci-dessous. Quelques prêtres qui ont reçu, pour la vie, le pouvoir de bénir des crucifix et de leur appliquer les indulgences du Chemin de la croix, avec le bénéfice de cette dispense, peuvent encore l'exercer. Les fidèles qui possèdent un crucifix béni en vertu de cette ancienne concession, bénéficient encore de cette dispense.

Deuxième dispense. — Après la mort de ce supérieur, son successeur obtint, de Léon XIII, le 9 septembre 1890, un pouvoir différent qui a été renouvelé par Pie X. Cette nouvelle concession exige : 1o que le malade récite (lui-même) l'acte de contrition ; 2o dise (ou en latin ou en langue vulgaire) le verset *Te ergo, quaesumus, tuis famulis subveni quos pretioso Sanguine redemisti*, en français " Nous vous en supplions, Seigneur, venez au secours de vos serviteurs que vous avez rachetés par votre précieux Sang " et 3o récite (ou suive en esprit la récitation faite par un autre de) 3 *Pater, Ave et Gloria*. Les fidèles qui possèdent un crucifix béni en vertu de pouvoirs obtenus depuis le 9 septembre 1890, doivent observer cette deuxième dispense (4). Il faut donc bien remarquer laquelle de ces deux pratiques a été indiquée par le prêtre qui bénit son crucifix et l'observer fidèlement (5).

(4) Ainsi les prêtres qui ont obtenu avant 1890 le pouvoir (non périmé), accordé par Pie IX, d'appliquer aux crucifix les indulgences du Chemin de la croix, doivent continuer à n'exiger des fidèles, en bénissant leurs crucifix, que l'acte de contrition *ou* l'invocation tirée du *Te Deum*. — Au contraire, ceux qui ont reçu ce pouvoir depuis le 9 septembre 1890, doivent expliquer bien clairement aux fidèles dont ils bénissent les crucifix, qu'ils ne gagneront les indulgences (toujours dans le cas d'impossibilité de réciter les 20 *Pater, Ave et Gloria*), qu'en faisant les trois prières exigées par Léon XIII et Pie X.

(5) Extrait de la plaquette: *Chemin de la Croix, Comment le faire pour en gagner les indulgences*, 6e édition, par l'abbé Joseph Saint-Denis (6 pages, 60 sous le 100 ou 150 pour une piastre, franco).

Il est bien temp
les conditions n'o
nier général des
que ce changemen
sédé par l'honora
dulgencié depuis
pouvoir avant ou
cié avec les conditi
possesseur du cru
velles imposées par
les pouvoirs qu'il
accordés, par l'un
qui en jouit, et du

GENUFLEXION O

Je vois dans cert
l'élévation une prostr
Est-ce que la décisior
et faut-il reprendre l

Nullement. C'est
qui doit prévaloir p
dix ans à la prostra
manquer d'en préve
qu'on l'a omis, que l
églises.

Ce changement a é
son.

Les rubriques ne p
l'élévation, de la di
l'exposition du saint
pose qu'on ne fait qu
les porte-flambeaux,

Il est bien temps de répondre directement à la question. Non les conditions n'ont pas été changées depuis l'élection du dernier général des PP. Franciscains. Mais l'eussent-elles été que ce changement n'affecterait sans doute pas le crucifix possédé par l'honorable correspondant. Si son crucifix a été indulgencié depuis 1890, il l'a été par un prêtre qui tenait son pouvoir avant ou après cette date. Par suite il a été indulgencié avec les conditions indiquées ci-dessus qui vaudront pour le possesseur du crucifix jusqu'à sa mort. Des conditions nouvelles imposées par le nouveau général ne peuvent affecter que les pouvoirs qu'il accordera lui-même non les pouvoirs déjà accordés, par l'un de ses prédécesseurs, pour la vie du prêtre qui en jouit, et du fidèle qui possède un tel crucifix.

GENUFLEXION OU PROSTRATION APRES L'ELEVATION

Je vois dans certaines églises les porte-flambeaux faire après l'élévation une prostration, et dans d'autres, une simple génuflexion. Est-ce que la décision qui prescrit une génuflexion a été rapportée et faut-il reprendre la pratique de la prostration ?

Nullement. C'est la pratique de la génuflexion à un genou qui doit prévaloir partout et l'on doit renoncer depuis plus de dix ans à la prostration. Les recteurs d'église ne doivent pas manquer d'en prévenir leur maître des cérémonies. C'est parce qu'on l'a omis, que l'on fait encore la prostration en quelques églises.

Ce changement a étonné bien des personnes. En voici la raison.

Les rubriques ne parlent de la prostration qu'au moment de l'élévation, de la distribution de la communion et pendant l'exposition du saint Sacrement. Dans les autres cas, elle suppose qu'on ne fait que la génuflexion simple. Mais dans le cas des porte-flambeaux, en particulier, ne doivent-ils pas faire

e de contrition ou
s prêtres qui ont
rucifix et de leur
roix, avec le béné-
rrecer. Les fidèles
ette ancienne con-

ce supérieur, son
bre 1890, un pou-
K. Cette nouvelle
si-même) l'acte de
e vulgaire) le ver-
quos pretioso San-
en supplions, Sei-
te vous avez rache-
(ou suive en esprit
Ave et Gloria. Les
vertu de pouvoirs
ent observer cette
remarquer laquelle
le prêtre qui bénit

1890 le pouvoir (non
crucifix les indulgen-
n'exiger des fidèles
rition ou l'invocation
it reçu ce pouvoir de-
bien clairement aux
gagneront les indul-
réciter les 20 Pater,
xigées par Léon XIII

a Croix, Comment le
on, par l'abbé Joseph
r une piastre, franco)

plutôt la prostration à cause de la présence du saint Sacrement sur l'autel? Les liturgistes étaient partagés. Les uns exigeaient la prostration et cet usage a prévalu en France et s'est généralisé en ce pays. D'autres n'exigeaient que la génuflexion, parce que le saint Sacrement n'est pas exposé et n'est pas vu par le clergé présent au chœur, non plus que par les fidèles de la nef. C'était la pratique générale en Italie et particulièrement à Rome, comme on le voit pas les cérémoniaux de Baldeschi, Martinucci, etc. *L'Ami du clergé* a déjà approuvé la pratique de France. Mais l'Académie liturgique, ayant étudié avec soin le cas, s'est prononcé pour la génuflexion. Aussi *L'Ami du clergé* a-t-il changé son enseignement et dit en 1901 (page 1182) et en 1902 (p. 338) qu'il ne fallait faire qu'une simple génuflexion entre l'élévation et la communion. Toutefois la Congrégation consultée sur les génuflexions que les ministres sacrés devaient faire à l'autel, soit avant, soit après la consécration, avait donné une règle différente pour ces deux cas, ce qui faisait supposer qu'elle considérait le saint Sacrement comme exposé sur l'autel après l'élévation. Aussi l'archevêque de Reims posa le cas à la Congrégation des Rites et reçut pour réponse, le 20 mai 1904, que les porte-flambeaux doivent, après l'élévation comme avant, ne faire qu'une simple génuflexion (1). On voit donc que la Congrégation a adopté les conclusions de l'Académie liturgique. Il faut croire que la pratique qu'elle donna, en 1899, pour les ministres sacrés leur est spéciale, peut-être parce que la sainte hostie est exposée à leur vue.

Il faut donc dans toutes les églises observer cette décision à laquelle Le Vavasseur, auteur imposé par le I concile canadien, s'est conformé dans sa 10e et dernière édition. J. S.

(1) Le texte latin de cette décision se lit en entier dans *L'Ami du clergé*, année 1904 (vol. XXVI), page 851 et dans les *Décreta*, n. 4135.

TOUR

Avril.—Vendredi, 14,
Mercredi, 26,
Jeudi, 27,
Dimanche, 30,

Mai. —Lundi, 1,

Mardi, 2, à

Mercredi, 3, à 1

TOURNEE DE CONFIRMATION

1916

- Avril.—Vendredi, 14, à 10 heures a.m. L'Immaculée-Conception.
 Mercredi, 26, à 10 heures a. m. Saint-Etienne.
 Jeudi, 27, à 3 heures p. m. Saint-Jean-Baptiste.
 Dimanche, 30, à 3 heures p. m. Saint-Michel.
 N.-Dame-du-Mont-Carmel.
- Mai. —Lundi, 1, à 10 heures a. m. Sainte-Anne.
 Saint-Edouard.
 Sainte-Hélène.
 Saint-Eusèbe.
 Saint-Pierre-Claver
 Saint-Paul
 à 3 heures p. m. Saint-Alphonse.
 Saint-Thomas.
 Sacré-Coeur.
 Saint-Léon-de-Westmount.
 Très-Saint-Rédempteur.
 Saint-Nicolas.
 à 4 heures p. m. Bordeaux.
- Mardi, 2, à 10 heures a. m. Saint-Pierre.
 N.-D.-du-Perpétuel-Secours.
 Sainte-Madeleine.
 Maisonneuve.
 Hochelaga.
 Sainte-Agnès.
 à 3 heures p. m. Saint-Louis-de-France.
 Saint-Vincent-de-Paul.
 Saint-Aloysius.
 Viauville.
 Saint-Jacques.
 Saint-Anselme.
- Mercredi, 3, à 10 heures a. m. Saint-François-Solano.
 Sainte-Philomène.
 Villeray.
 Saint-Victor.
 Parc-Terminal.

le saint Sacrement
 les uns exigeaient
 se et s'est généra-
 e la genuflexion,
 sé et n'est pas vu
 par les fidèles de
 ie et particulière-
 oniaux de Baldes-
 approuvé la pra-
 que, ayant étudié
 enuflexion. Aussi
 ent et dit en 1901
 allait faire qu'une
 mmunion. Toute-
 lexions que les mi-
 vant, soit après la
 nté pour ces deux
 ait le saint Sacre-
 ration. Aussi l'ar-
 gation des Rites et
 es porte-flambeaux
 aire qu'une simple
 grégation a adopté
 l faut croire que la
 inistres sacrés leur
 ostie est exposée à
 ver cette décision à
 I concile canadien,
 tion. J. S.

entier dans l'Ami du
 et dans les Décrets.

- Mai. —Mercredi,** 3, à 11 heures a. m. Saint-François-d'Assise.
à 3 heures p. m. Tétreaultville.
Saint-Jean-de-la-Croix.
Sainte-Cécile.
Saint-Enfant-Jésus.
Saint-Georges.
Saint-Bernardin.
à 4 heures p. m. Saint-Marc.
- Jeudi,** 4 à 10 heures a. m. Saint-Denis.
Notre-Dame-du-Bon-Conseil.
Saint-Stanislas.
Notre-Dame.
Sainte-Brigide.
Saint-Dominique.
à 3 heures p. m. Saint-Viateur.
Notre-Dame-de-Grâce.
Saint-Pierre-aux-Liens.
Très-Saint-Sacrement.
Notre-Dame-des-Neiges.
à 4 heures p. m. Saint-Pascal-Baylon.
à 7 heures p. m. Saint-Patrice.
- Vendredi,** 5, à 10 heures a. m. Saint-Joseph.
Saint-Antoine.
Saint-Gabriel.
Saint-Zotique.
Saint-Charles.
Saint-Irénée.
à 3 heures p. m. Sainte-Cunégonde.
Saint-Henri.
Sainte-Elisabeth.
Saint-Wilbrod.
Verdun.
Saint-Jean-Berchmans.
- Samedi,** 6, à 10 heures a. m. Saint-Arsène.
Sainte-Clotilde.
- Dimanche,** 7 à 3.30 heures p. m. Notre-Dame-de-la-Défense
- Dimanche,** 14, à 10 heures a. m. Saint-Jean-Baptiste-de-
Ula-Salle